

Compte rendu du conseil d'administration du jeudi 5 octobre 2023

Le quorum est atteint (19 présents). Le secrétariat est pris en charge par Madame Parvedy

Adoption du compte-rendu du conseil d'administration du 29.06.2023

V19 P19 A0 C0

QUESTIONS FINANCIERES

Délégations de signatures

Les délégations de signatures donnent droit à Madame Cinelli, Principale adjointe et Mme Cormier, Gestionnaire de signer tout acte indiqué dans le document joint. Il n'y a pas de vote.

Etat d'occupation des logements de fonction

La Gestionnaire présente la répartition des logements de fonction occupés par les différents personnels pour NAS.

V19 P19 A0 C0

UGAP : Convention marché d'électricité

Il s'agit par cette délibération de reconduire la convention pour le marché de l'électricité pour 2025.

V19 P19 A0 C0

Convention de mise à disposition d'équipements informatiques par le Conseil départemental 49

La convention est relative à la mise à disposition et à la maintenance des équipements informatiques par le Conseil départemental 49.

Mme Soubise indique qu'elle va réaliser un TUTO pour l'utilisation des classes mobiles.

Ce TUTO sera mis sur le casier numérique sur PRONOTE.

Mme Livenais indique des problèmes sur les ordinateurs du CDI.

Ceux-ci feront prochainement l'objet d'un plan numérique pour leur changement.

Mme Guillemot indique, sur les nouvelles unités centrales plus petites, qu'il est difficile de mettre 2 clefs USB.

La gestionnaire indique qu'il est possible d'acheter des lecteurs numériques.

V19 P19 A0 C0

Règlement intérieur des voyages et sorties

Il s'agit par ce vote d'autoriser le Principal à s'engager pour des sorties à la journée pour un coût de moins de 30 euros et pour des voyages pour un coût de moins de 425 euros avec une marge pour le coût de 5%.

Ce Règlement intérieur est à tacite reconduction. Il s'agit d'un cadre. Tout projet de voyage sera discuté en Conseil d'administration.

Il est important de signaler que la part des accompagnants est prise sur le budget du collège et donc sur la dotation de fonctionnement attribuée par le Conseil départemental chaque année.

Au vu du contexte économique actuel, Mme Ménard précise que la première vente de bulbes, permettant l'autofinancement, a été nettement moins élevée que l'an dernier.

V19 P19 A0 C0

Autorisations de recrutement des AED

Les membres du conseil d'administration autorise le principal à recruter 5.57 EDT d'AED.

V19 P19 A0 C0

Autorisation d'adhésion à l'établissement mutualisateur en charge de la gestion financière des AED

Le Lycée Douanier Rousseau à Laval assure le suivi financier des AED.

V19 P19 A0 C0

Autorisation d'envoyer les factures aux familles par mail

La Gestionnaire explique que les factures de demi-pension seront envoyées aux familles par mail. Les familles seront averties de cet envoi. Si la famille n'a pas d'adresse mail ou si celle-ci est erronée, les factures seront éditées. Ce fonctionnement permettra des économies sur l'achat de papeteries et de timbres.

V19 P19 A0 C0

Autorisation d'affichage des délibérations du Conseil d'administration

L'ensemble des délibérations seront mises sur le site du collège et permettra un accès public.

V19 P19 A0 C0

Location de logement à un agent de l'état

Un logement de type 6 est actuellement disponible pour une location à titre précaire soit du 01/09/2023 au 31/08/2024 pour un loyer mensuel hors charges de 583 euros.

Il est important de signaler que 75% du loyer revient au collège et les 25% restant reviennent au Conseil départemental.

V19 P19 A0 C0

18H45 : Arrivée de M. Vasseur (Votants : 20)

Voyage à Paris

Mme Ménard présente le voyage à Paris qui sera organisé du 11 au 13 décembre 2023 pour les classes de 5D, 5E et la classe ULIS TFC.

Les thèmes abordés seront les suivants : Grandeurs et mesures, visite du musée des arts et métiers pour les mathématiques et l'homme est-il maître de la nature pour le français.

Autorisez-vous le Principal à organiser le voyage à Paris ?

V20 P20 A0 C0

Le prix par élève est de 177 euros après versement de la part du Foyer Socio-éducatif.

V20 P20 A0 C0

Le don du FSE est porté à la somme de 1652 euros.

V20 P20 A0 C0

Prélèvement sur Fond de réserve

La Gestionnaire indique que le prélèvement demandé est de 1700 euros pour permettre le paiement de la part accompagnateurs pour le dit voyage à Paris.

V20 P20 A0 C0

19H : Départ de Mme Thomas (Votants : 19)

QUESTIONS PEDAGOGIQUES

Résultats examens

Le Principal indique que tous les élèves sont présentés aux examens : DNB ou CFG.

Le résultat pour le collège est de 90.20% pour le collège, il est de 91.26% pour l'académie.

La remise des diplômes aux élèves aura lieu le vendredi 13 octobre à 18 heures au restaurant scolaire.

Effectifs pour 2023/2024

Le Principal indique qu'à ce jour, il y a 642 élèves répartis en 6 classes par niveaux.

Au vu de la conjoncture économique et de l'éclatement de la cellule familiale, il y a beaucoup de mouvements (arrivées et départs).

Réalisation d'une fresque avec le Conseil départemental

Un projet de fresque est prévu d'être réalisé dans les toilettes des garçons sur le thème de la jungle avec un street artiste et la prise en charge financière du Conseil départemental.

Des réunions préparatoires ont déjà eu lieu, des ateliers avec les élèves sont prévus.

Il est important que les élèves se sentent impliqués dans ce projet pour mieux le respecter. De plus, les personnels volontaires seront les bienvenus.

Mme Soubise s'interroge sur le projet. A l'heure où les enseignements prônent dans les valeurs de la République, les valeurs de l'égalité, pourquoi ne pas également concerner les toilettes des filles ? Ce projet portera la dynamique du respect des différents lieux du collège.

Protocole contre le harcèlement moral

Le harcèlement moral est depuis quelques années déjà la préoccupation des personnels et des familles.

Il est important de préciser que les effets collatéraux de l'usage des réseaux sociaux est de plus en plus important.

Le principal informe les membres du Conseil d'administration qu'il souhaite mettre en place une sensibilisation envers les élèves de 4^{ème}, même si malgré la loi qui interdit les réseaux sociaux avant 13 ans, certains se sont déjà connectés. Une conférence pourrait être organisée avec l'intervention de M. Stéphane Blocquaux.

Un certain nombre de personnels ont été formés à la méthode PHARE

Un web binaire organisé par le Conseil département a lieu prochainement à destination des personnels techniques.

Mme Parvedy rajoute que la lutte contre le harcèlement est l'affaire de tous les personnels.

Elle souhaite que les personnels administratifs et personnels du Conseil départemental soient inclus dans le protocole.

Le Principal acquiesce favorablement l'ajout de ces personnels.

Mme Lioton précise que le Conseil municipal des jeunes a organisé récemment une conférence en direction des jeunes et des parents.

Au vu de ce fléau actuel, l'ensemble des membres du Conseil d'administration est d'accord pour mutualiser leurs moyens.

19H15 : Départ de M. COGET (votants : 19)

Plan de continuité pédagogique

Depuis quelques années, les Remplacements de Courte Durée sont réalisés par des enseignants volontaires.

Cette année le Pacte RCD est en place. Le pacte est sur la base du volontariat. Une lettre de mission indiquera différents critères pour effectuer ces remplacements selon les modalités de la loi en vigueur. Un bilan devra être présenté devant le Conseil d'administration deux fois par an.

V19 P19 A0 C0

Classe relais

La classe relais permet à des élèves décrocheurs de se rendre à la classe relais situé au Collège Renoir à Angers. Il s'agit d'une classe à petits effectifs permettant aux élèves d'approfondir leurs apprentissages et de leur redonner goût au collège. La classe relais se déroule sur 7 semaines, renouvelable 1 fois.

V19 P19 A0 C0

Convention UPEA

Les collèges Montaigne, Renoir et Chevreul peuvent accueillir dans des classes spécifiques des élèves allophones, nouvellement arrivés en France, pour leur permettre un enseignement accéléré du français.

Les affectations se font en fonction des places disponibles.

Il serait peut-être envisageable d'envisager la création d'une classe UPEA au Collège François Villon. En effet, Mme Gomes, enseignante en lettres, donne des cours de Français Langue Seconde au sein du collège. Au vu du contexte politique, les élèves dans ce dispositif sont de plus en plus nombreux.

V19 P19 A0 C0

Indemnités pour Missions particulières

Pour l'année 2023/2024, le collège a une dotation de 6 IMP. La répartition proposée est la suivante : EPS 2, RUPN 1, ELYCO 1, réseau 1.25, devoirs faits 0.25, sécurité routière 0.5 et théâtre 1.

V 19 P19 A0 C0

Rapport d'activités du CDI

Mme Livenais présente son rapport. Elle forme les élèves à la culture de l'information et des médias et à l'ouverture de l'environnement éducatif, culturel et professionnel. Des cours d'info doc ont lieu pour les élèves de 6^{ème}, elle aimerait avoir également au CD des élèves des niveaux supérieurs, ils sont trop rares. Le travail de logistique en fin d'année (inventaire et désherbage) est un travail important.

Mme Livenais travaille en collaboration avec ses collègues et également avec Mme Buchet sur le parcours avenir de la 6^{ème} à la 3^{ème}. Elle accueille également des stagiaires en documentation de l'INSPE. Son souhait pour cette année est de développer la webradio et mettre en place après les vacances d'automne un club radio.

QUESTIONS DIVERSES

Le principal souhaite informer les membres du Conseil d'administration des difficultés rencontrées en début d'année par les Accompagnants d'Elèves en Situation de Handicap.

Le manque d'AESH dans les établissements scolaires est un problème national.

Au sein du collège, en début d'année, nous avons 4 postes d'AESH non pourvus. Le service de l'école inclusive de la DSDEN a mis en œuvre des recrutements. Le travail est engagé. La semaine prochaine 2 nouvelles AESH arrivent pour renforcer l'équipe.

Le Principal remercie l'ensemble des AESH pour leur grande implication auprès des élèves.

M. Vasseur est volontaire au Service National Universel au sein du Lycée Jean Bodin. Le SNU vise à favoriser l'engagement de la jeunesse sur les thématiques suivantes : citoyenneté, culture, défense et mémoire, éducation, environnement durable, santé, sécurité, solidarité et sport.

Il propose au Principal de faire une présentation aux élèves.

Le Principal accepte cette idée, reste à voir les modalités d'organisation.

L'ordre du jour est épuisé, la séance est close à 21h.

La secrétaire de séance

Mme Christine PARVEDY

Le Président de séance

M. Gilles ERNOULT

